

BIBLIOGRAPHIE

Le droit de l'informatique et de la télématique

SI L'ON DOUTAIT encore de la réalité du droit de l'informatique, cet ouvrage apporte la preuve de son existence et de ses particularités. Il est vrai que son auteur, Alain Bensoussan, avocat à la cour, est non seulement un spécialiste de l'approche juridique au regard de l'informatique mais encore un éminent praticien. La richesse de son expérience se dessine dans chacune des trente études qu'il a rassemblées dans cette publication. Elles vont de la réalisation des logiciels, leur maintenance, jusqu'aux banques de données en passant par l'audit informatique, le piratage des données, le crédit-bail, etc.

Pour chacune d'elles, Alain Bensoussan ne se contente pas de présenter les règles du droit qui s'appliquent, mais décortique,

analyse le domaine, expliquant ses spécificités juridiques avant d'aborder les règles applicables tout en s'appuyant sur la législation et la jurisprudence.

Par exemple, l'étude sur la protection des logiciels fait d'abord le point des différentes phases de conception, de réalisation avant d'aborder la propriété et les différents modes de protection selon les spécificités des logiciels. De plus, chacune de ces études est complétée de contrats types accompagnés d'annexes tels que des procès verbaux d'installation ou de conformité, et d'une jurisprudence regroupant les décisions les plus marquantes.

Editions Berger-Levrault/Systema.

LES ECHOS -

Vendredi 25 octobre 1985